



DISPOSITIF HIVERNAL ET MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LE DÉPARTEMENT

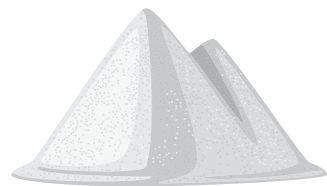


130 agents
dont 37 d'astreinte
mobilisés 24h/24
1 équipe dédiée pour les
dépannages matériels,
d'astreinte 24h/24

12 circuits de salage
prédéfinis
durée moyenne d'un circuit
en pré-curatif : 6h

18 camions saeurs-déneigeurs
(et des véhicules de remplacement)

**10 tracteurs (agriculteurs
conventionnés avec le
Département)**
en renfort exceptionnel pour le déneigement



Stock de 5 500 tonnes de sel
6 centrales de production de saumure*
* mélange de sel et d'eau

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Pour garantir la sécurité des usagers de la route tout en protégeant notre patrimoine naturel, nous salons mieux tout en salant moins ; un dosage de 10g/m² en traitement pré-curatif suffit pour lutter contre la plupart des phénomènes hivernaux.



QUELQUES CONSEILS EN CAS DE VERGLAS, D'ÉPISODES NEIGEUX

Préparer son trajet avant le départ

- ❄ S'informer des conditions météo et de circulation.
- ❄ Anticiper le départ si les conditions sont délicates, le différer si elles sont difficiles.
- ❄ Vérifier l'état du véhicule : essuie-glaces, lave-glace anti-gel, réglage des phares, chauffage, pression des pneus...
- ❄ Se munir d'accessoires complémentaires : gilets de signalisation (obligatoires toute l'année), raclette, gants, chaînes à neige adaptées à vos pneus (faire un essai de montage), l'idéal étant des pneus neige.

Les bons réflexes sur la route

- ❄ Adapter sa conduite aux conditions météo : si les conditions se dégradent, réduire sa vitesse et adapter les distances de sécurité à l'état de la route. Éviter les manoeuvres brutales, privilégier le frein moteur.
- ❄ Laisser la priorité aux véhicules de déneigement. Il est interdit de les dépasser lorsqu'ils sont en service (gyrophare bleu activé).
- ❄ Si son véhicule est bloqué, se garer sur le bas-côté et arrêter le moteur.
- ❄ Se tenir informé de l'évolution des conditions météo.

SERVICE HIVERNAL 2024/2025

du 15 novembre 2024
au 14 mars 2025

Ce calendrier peut être anticipé ou prolongé en raison de conditions météorologiques particulières.



ÉDITO

Chaque hiver, le Val d'Oise s'habille de blanc, et avec lui, la route devient un chemin à apprivoiser. Comme un gardien veillant sur un territoire endormi, le Département déploie son dispositif de viabilité hivernale, une chorégraphie invisible mais essentielle, pour que chaque Valdoisien puisse circuler en toute sécurité, quels que soient les caprices du ciel.

Le premier enjeu de cette mission est simple, mais vital : protéger. Protéger ceux qui, chaque matin, prennent la route pour leurs enfants, leur travail, leurs proches. Protéger aussi l'élan de nos villes, le souffle de notre économie, et bien sûr, permettre aux services d'urgence de franchir les tempêtes et d'accomplir leur devoir.

Pour assurer cette veille attentive sur les 1 108 kilomètres de nos routes départementales, 130 agents se tiennent prêts, tels des sentinelles infatigables. Parmi eux, 37 sont mobilisés jour et nuit, présents, quelles que soient les heures, quels que soient les vents. Ces femmes et ces hommes, affrontant le froid mordant, ont fait de la réactivité leur art, et de la rigueur leur devoir. Leur tâche est rude, mais elle est empreinte d'un professionnalisme rare, et d'une dévotion que nous tenons à saluer ici avec ferveur.

Cette brochure, que vous tenez entre vos mains, est bien plus qu'un guide. C'est une invitation à comprendre, à partager cet engagement qui fait battre le cœur de notre réseau routier en hiver. C'est aussi un appel à chacun, pour que prudence et vigilance accompagnent chaque pas, chaque roue, sur ces routes glacées.

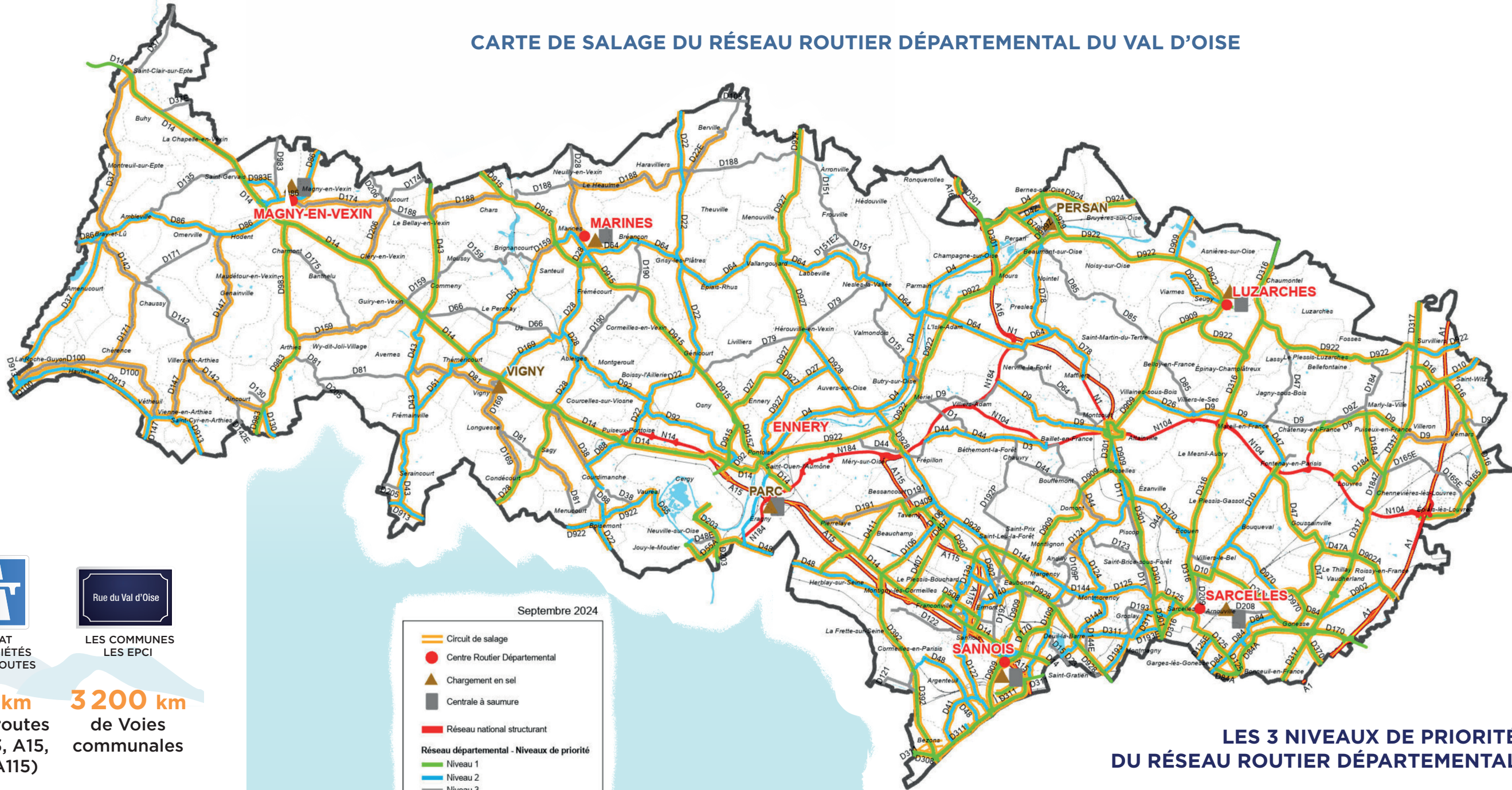


**Marie-Christine
Cavecchi**
Présidente du Département
du Val d'Oise



Anthony Arciero
Conseiller départemental
délégué aux Routes
et au Grand Paris

CARTE DE SALAGE DU RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE



QUI TRAITE QUOI ?



1 108 km
de Routes
départementales
(RD)



115 km
de Routes
nationales
(RN1,RN14,
RN104,RN184)



70 km
d'autoroutes
(A1, A3, A15,
A16, A115)



3 200 km
de Voies
communales

CONTACTS

Réseau routier départemental (95)
Direction des routes départementales - Département du Val d'Oise
01 34 25 76 58 / 01 34 25 76 79 / www.valdoise.fr

Réseau routier national (95)
Direction interdépartementale des routes d'Île-de-France (DiRIF)
UER Eragny
01 34 32 56 00

Réseau d'autoroutes concédées
Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF)
03 44 63 72 70

Météo France
32 50, suivi du code du département (95) - Service payant

En cas d'urgence, les numéros d'astreinte 24h/24 des services routiers du Département et de l'État sont connus des forces de police et de la gendarmerie.

DES INTERVENTIONS PRIORITAIRES

Les conditions de circulation se découpent en **4 catégories**: normale, délicate (danger potentiel, faible risque de blocage), difficile (danger évident, fort risque de blocage), impossible (par exemple véhicules bloqués en travers).



Que ce soit pour prévenir les dangers, les risques de blocage ou lutter contre les épisodes hivernaux installés, les Routes départementales sont traitées selon **3 niveaux de priorité** liés notamment à leur fréquentation et à leur aspect stratégique.

LES 3 NIVEAUX DE PRIORITÉ DU RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL

	SURVEILLANCE	TRAITEMENT « Pré-curatif » (en prévention)	TRAITEMENT « Curatif »
Niveau 1 431 km	En continu	En priorité n°1 et si possible avant les pointes de trafic	En priorité n°1. Objectifs de retour à des conditions normales de circulation* : • verglas : 3h • neige : 4h
Niveau 2 336 km	Régulièrement	En priorité n°2 et si possible avant les pointes de trafic	En priorité n°2. Objectifs de retour à des conditions normales de circulation* : • verglas : 4h • neige : 6h
Niveau 3 341 km	Pas de surveillance spécifique	Pas d'obligation de salage	Après les réseaux de niveaux 1 et 2. Objectifs de retour à des conditions normales de circulation* : • verglas : 6h • neige : 8h

* Comptés à partir de la fin de la période de gel ou de neige. Les bretelles des échangeurs des routes à 2x2 voies ne sont pas concernées par ces délais.